



# DOSSIER D'ORGANISATION

Saison 2014

**FFSA**  
CHAMPIONNAT **ENDURANCE**  
DE FRANCE **TOUT TERRAIN**





## *Les Courses : de l'asphalte à la terre ...*

Les courses d'endurance TT sont directement inspirées des courses d'endurance sur asphalte. Il s'agit de courses d'endurance de 4x4 et buggys sur 2x3 ou 24 heures.

Ces épreuves comptent plus de 35 véhicules engagés environ, selon les années, et 80 pilotes en relais (2 ou 3 pilotes inscrits par voiture + 1 coéquipier autorisé par pilote).

C'est pour cela que l'on retrouve de grand noms des circuits t'el que LAVIEILLE, CLERGET, FINKELSTEIN, STRUGO, DUPLÉ, LHOSTE, MORIZE, PETERHANSEL, SCHLESSER, TARTARIN, ANDRADE, BUGALSKI et tant d'autre du Dakar ou autres compétitions.

Hors normes également, sont les véhicules que l'on retrouve sur les grilles de départ. Bolides habitués des rallyes-raids, buggy monoplaces, 4x4 de série et prototypes en tout genre, tous répondent à la même réglementation technique, laissant apparaitre des looks «Mad maxiens» pour certains...

Loin de l'asphalte, les circuits des 2x3 ou 24H évoluent d'heure en heure.

Un seul objectif : avoir le véhicule qui répondra à toutes les exigences de la piste, et de la météo...





## *L'Histoire ...*

C'est en 1996 que le « Team Dar » entreprend la création de l'événement des premières « 6h d'endurance TT » à st Laurent d'Arce.

Sur ce terrain de 20ha des anciennes carrières, aujourd'hui réaménagées, sont réservées à l'enseignement de la moto ; éducative, enduro, motocross, Trial auto et moto, entraînement et compétition.

Ainsi naîtra le « circuit des carrières ».

Passionné de sport mécanique « Jean Marie Tavernier » exploitant de carrières des pierres de Bourg, mettait toute son énergie et son matériel pour tailler dans la roche le premier tracé. Il empruntait alors le passage entre les vignes et la route départementale pour répondre à l'exigence des 4kms obligatoires pour organiser une épreuve.

Dès la première épreuve les quelques 50 participants pouvaient apprécier la qualité du matériau naturel constituant la piste à la fois rapide, technique et sécurisée.

Dès la troisième épreuve l'organisation fut reprise par un petit groupe de passionnés, licenciés dans diverses disciplines pour la plupart, leur engagement, discret mais total permettra d'années en années l'adaptation de la piste à l'évolution de la discipline.

L'investissement de ce groupe assurera chaque année l'organisation technique de l'épreuve, tout cela sous la vigilance de l'ASACSO, organisateur administratif de l'épreuve depuis sa création.

Les parties de circuit extérieures au terrain furent réintégrées au site, la piste élargie, le parc pilote amené au centre même de la course.





## *L'Historique (suite) ...*

En 2005 ; les difficultés d'organisation accentuées par les premiers symptômes de la crise économique et la baisse du nombre de participants aux épreuves d'endurance, ont contribué à mettre en sommeil l'épreuve qui depuis 2002 se dénommait les « 6h d'endurance tout terrain de Bordeaux » à St Laurent d'Arce.

En 2011, l'ASACSO a émis le vœu de voir revenir une épreuve TT sur la Gironde et à St Laurent d'Arce en particulier.

Un groupe de passionnés réunis sous l'égide de l'association « MOTEUR pour la VIE » s'est lancé dans le défi d'organiser cette épreuve, le volet administratif étant toujours assuré par l'ASACSO.

Ce sont donc 9 années d'épreuves consécutives qui revoient le jour et 2013 marquera donc le 10,ème anniversaire de « St Laurent d'Arce » .

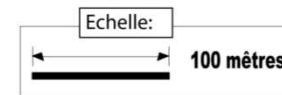
Les anciens participants comme les nouveaux qui n'ont pas eu le plaisir de « rouler à Bordeaux ! » auront le plaisir de retrouver un circuit retravaillé, élargi, plus rapide, plus technique ou chacun pourra faire sa course a son rythme

Le livre de l'histoire de l'endurance TT en Gironde et à St Laurent d'Arce plus particulièrement est ré ouvert avec beaucoup de ferveur et d'espoir autour de cet événement.

Et que 2014 perdure...



## Le Circuit ...





### *L'Equipe Organisatrice ...*

L'organisation de cette épreuve est réalisée, pour la partie règlementation et en lien avec la Fédération Française du Sport Automobile, par l'AS de l'Automobile Club du Sud Ouest (ASACSO).

Site internet: <http://asacso.free.fr/>

La partie technique et organisation de l'épreuve par l'association "Moteur Pour La Vie" (MPLV).

Site internet: <http://www.moteurpurlavie.org/>

**TECHNIQUE:** Christian LANTRES < christian.lantres@wanadoo.fr >

**ADMINISTRATIF:** Patrick SEGUIN < cpseguin@yahoo.fr >

**RELATION CONCURRENTS:** Christophe LABADIE < contact@kalikos.com >

**PARTENARIAT:** Philippe DALBON < moteurpurlavie@live.fr >

**BENEVOLES:** Bruno MENNESON < menncalou@yahoo.fr >

**COMMUNICATION:** Christophe LABADIE < contact@kalikos.com >





## *Pourquoi devenir partenaire ?*

### **L'ACTION SOLIDAIRE**

A chaque acte de " MOTEUR pour LA VIE " sera rattachée une action solidaire à caractère :

- Caritatif
- Humanitaire
- Pédagogique
- Social
- Environnemental

Un ou deux thèmes différents, par an, seront choisis et l'essentiel de la communication des adhérents se fera sur ces thèmes.

Le lien entre la manifestation et l'action solidaire sera :

- soit financier (ex: reversement de tout ou une partie des sommes récoltées par l'association pour le programme sélectionné)
- soit participatif (ex: l'association apportera une aide matérielle ou logistique pour un projet et permettra à des personnes extérieures d'exercer leurs compétences autour du projet ou d'accompagner les adhérents de Moteur Pour La Vie dans leurs exploits).





## Avantage d'une Association loi de 1901 ...

### Sponsor :

Un sponsor (anglicisme), un commanditaire (en Amérique du Nord), un parraineur (en Europe) ou parfois un partenaire ou bien encore un parrain est une entreprise qui soutient une personne, un organisme ou une action d'intérêt général (culture, santé, social, etc.), non pas dans un but philanthropique comme pour le mécénat, mais commercial. En effet, ce soutien se fait avec des contreparties, à savoir notamment la promotion des produits et services de l'entreprise, ainsi que sa notoriété et son image de marque.

### Intérêt fiscal

Certaines législations peuvent offrir des avantages fiscaux. C'est notamment le cas de la France, où le fait d'être un sponsor permet de déduire les dépenses engagées du résultat fiscal de l'entreprise. Cette déduction est conditionnée au fait que les dépenses doivent avoir un intérêt direct pour l'exploitation de l'entreprise ; pour remplir cette condition, il faut que l'entreprise soit identifiable (avec par exemple son logo sur des affiches) et que la somme versée soit cohérente avec les contreparties attendues.

Les dons à une association d'intérêt général, (qui ne font pas l'objet d'une reconnaissance préalable par l'administration, à la différence des Associations reconnues d'utilité publique), donnent droit à une réduction d'impôt. Celle-ci est de 60 % pour les dons faits par des entreprises et de 66 % pour les dons des particuliers (75 % dans le cas des associations dites « Coluche »). Pour pouvoir délivrer un reçu fiscal permettant aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt, elles doivent non seulement être d'intérêt général, mais aussi avoir une gestion désintéressée.







*Ils font confiance ...*





### *On en parle dans la presse ...*

Lors de réunion, les journalistes des journaux "Sud-Ouest" et "Haute-Gironde" se sont joints à nous. Suite à ces rencontres, nous avons eu droit à plusieurs parutions :

[Journal Sud-Ouest](#)

[RCM la radio](#) locale nord gironde (fréquence 99.2) parle régulièrement des 12h de Bordeaux et cela jusqu'au mois de Mars et font des reportages 15 jours avant la course.

Chaque jour du meeting, le journal Sud-Ouest nous consacre un article dans la rubrique sport.



HAUTE **Gironde**





## Moteur pour la Vie

8, Rue Salvador Dali

**33140 - VILLENAVE d'ORNON -**

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général  
N° W332011982

